

BUREAU
Passage
Lemonnier.
12.

LE RASOIR

BUREAU
Passage
Lemonnier
12



LES PARTIS EN PRÉSENCE

« Et pendant ce temps-là, moi je tourne la manivelle. » (Air connu)

Rédacteur en chef :
JULES BEAUDUIN.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.
Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Élections du 13 Juin 1882.

Dix jours à peine nous séparent de l'heure solennelle où le peuple Belge réuni dans ses comices aura à faire connaître sa volonté souveraine. (*Ouf !!!*)

« L'importance de la lutte » (cliché N° 13847) n'ayant échappé ni au secrétaire flamand de M. Cornesse, ni aux abonnés les plus intelligents de la *Gazette de Liège*, ni même à deux ou trois cervelles privilégiées du *Cercle St-Ambroise*, nous croirions faire injure à nos lecteurs en nous appesantissant sur le bien-fondé de ce cliché traditionnel que l'on voit inévitablement briller dans les journaux sérieux à la veille de chaque élection législative.

Nous arriverons brutalement au fait et nous nous empressons d'annoncer *urbi et orbi* que la rédaction du *Rasoir*, après avoir consulté un huissier-audencier et les hommes politiques les plus considérables du pays et de l'étranger, a décidé qu'elle ne pouvait assister en simple spectatrice à la lutte formidable qui..... que..... dont..... etc., etc., etc. (*Voir les organes du grand-format.*)

Le *Rasoir* présente donc au corps électoral liégeois une liste de candidats choisis avec un soin scrupuleux parmi les sommités de tout genre et dont la présence, tant au Sénat qu'à la Chambre, s'impose en quelque sorte par des raisons d'opportunité incontestable.

Qu'on en juge !

CANDIDATS DU RASOIR.

1° Pour le Sénat :

M. Berlemont, négociant, (gros demi-gros et détail); partisan convaincu de la liberté commerciale. Usera de la haute influence qu'il ne peut manquer d'acquérir au Sénat pour faire décréter la libre introduction en Belgique des plus utiles produits de l'Angleterre.

2° Pour la Chambre des représentants :

M. M. Charlier, commandant des pompiers. Sera tout à fait l'homme de la situation les jours de séances orageuses... quand ce ne serait que pour lancer des douches.

Chefnay, rentier, célibataire. Se montrera toujours partisan de la plus large extension du droit de..... soiffrage.

Marcajou, pêcheur à la ligne en temps prohibé. Des modifications importantes à la nouvelle loi sur la pêche fluviale étant vivement réclamées par l'opinion publique, ce candidat pourra prêter à nos législateurs le concours précieux de ses lumières.

Raway Erasme, compositeur de musique. Au moment où les partis sont dans le plus grand désaccord sur plusieurs questions importantes, ne sera certes pas déplacé à la Chambre des représentants.

Rubens, curé de Saint-Denis. (Préparation au mariage; 27 ans de pratique.) La Chambre allant être saisie prochainement d'un projet apportant des modifications importantes aux lois qui régissent le mariage, le suave pasteur a sa place toute marquée au Parlement.

Senterre Martial, impressario très distingué et surtout très économe. Trouvera bien certainement le moyen de diminuer dans de fortes proportions les frais qu'occasionne par représentation, je veux dire par séance, l'application de l'article 52 de « notre admirable Constitution. » (Indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas.)

Seutin frère entrepreneurs du nettoyage public. (Pour un seul siège.) Ces sympathiques industriels seront toujours là, prêts à se dévouer, lorsqu'il s'agira de balayer les étables d'Augias. Et Dieu sait si elles en ont besoin !

Tabury, artiste-pédicure, (applique les ventouses.) Sera d'un concours très utile lorsqu'il s'agira d'extirper sans douleur les articles trop surannés de la Constitution. Pourra au préalable, par de sages applications de ventouses, préparer le corps électoral à l'infusion d'un sang nouveau.

Voilà les noms de nos candidats. Nous les recommandons avec confiance et sans d'autres commentaires aux électeurs vraiment intelligents, persuadés qu'ils sortiront vainqueurs de l'urne dans le mémorable scrutin du 13 Juin 1882.

Electeurs ! au scrutin !

ZUTALORS.

100 FRANCS D'AMENDE.

Nous avons signalé souvent les conséquences de notre législation pénale : principalement l'inégalité des peines pour attentats contre la personne ou contre les biens.

Il semble que l'unique préoccupation du sage législateur a été de sauvegarder la propriété; la personne, qu'on croirait digne d'une protection toute spéciale, ne vient que bien loin derrière.

En d'autres termes, pour les scélérats, il y a toujours moins de danger à tuer qu'à voler.

Il semble monstrueux qu'on puisse mettre en balai la vie d'un homme et un intérêt pécuniaire mesquin.

C'est ce que font partout nos tribunaux tous les jours.

Et mieux que cela. Telles sont les contradictions que fait naître notre système d'organisation judiciaire que là où certaines Cours d'assises voudraient condamner, elles ne peuvent ou ne l'osent, à cause des conséquences graves qui en pourraient résulter : la liberté du juge, qui devrait comprendre certains pouvoirs discrétionnaires, se trouve entièrement paralysée.

Signalons un fait récent : il s'agit d'une affaire de notre dernière session des assises.

Un valet de ferme provoque des gens inoffensifs, après en avoir assommé à peu près deux ou trois, cette sorte de brute court chercher un révolver qu'il décharge en pleine poitrine d'un homme qui ne lui avait rien fait.

Les médecins légistes constatent que la balle a été dirigée droit au cœur, et que sans sa direction oblique et la résistance de douze épaisseurs d'étoffe, la victime de cette tentative de meurtre eût passé de vie à trépas.

Telle est l'affaire claire, évidente; la culpabilité de l'accusé n'est pas douteuse, avec quelque indulgence qu'on l'apprecie; cependant le jury ne croit pouvoir répondre affirmativement que sur une seule des questions que la Cour lui pose, et celle-ci se trouve dans le cas de prononcer une condamnation à 100 francs d'amende pour port-d'arme prohibé.

Cet arrêt donne à réfléchir : on peut se dire que si tel est le cas que la justice des hommes fait de la vie et si telle est la protection que l'on doit attendre de cette justice, il vaudra bientôt mieux d'en revenir à celle qu'on se rend soi-même.

J. B.

Extrait des Saints Evangiles.

En ce temps là, le Grand Frère convoqua ses disciples au temple sacré de l'association, et quand ils furent assemblés, il leur parla en ces termes :

« Je suis le Bon pasteur ! le bon pasteur donne sa vie pour les brebis. Mais celui qui n'est point pasteur, à qui les brebis n'appartiennent point, voyant venir le loup, abandonne les brebis et s'enfuit, et aussitôt le loup les ravit et met le troupeau en désordre.

Or je suis venu parce que le loup cherche à entrer dans ma bergerie et en vérité, je vous le dis, les brebis seules qui m'écouteront auront la vie et elles l'auront abondamment.

Je suis le bon pasteur; je connais les brebis qui sont à moi et il y aura place pour toutes au rati-lier de mon père.

Mais il faut qu'elles obéissent à ma voix; quand je marche, il faut qu'elles me suivent; mais aussi quand je m'arrête, il faut qu'elles s'arrêtent.

Je vois parmi vous beaucoup de brebis qui ne sont pas de cette bergerie; mais je veux qu'on les amène et elles écouteront ma voix, car il ne doit y avoir qu'un troupeau et qu'un pasteur. »

Après qu'il eût ainsi parlé, il s'assit majestueusement sur le fauteuil qu'on lui avait préparé et tous se prosternèrent à ses pieds.

Et voila que tout-à-coup une bande de loups fit irruption dans le temple.

Aussitôt les disciples consternés se précipitèrent vers le Grand-Frère en s'écriant éperdus : « Sauvez nous, Seigneur, nous périssons ! »

Mais, *Lui*, leur répondit : « Hommes de peu de foi, pourquoi craignez vous ? »

Et se levant calme et digne..... il se précipita vers Wannant et l'ayant enlevé de ses bras puissants il le lança aux loups affamés.

Alors les loups effrayés de la maigreur de celui qu'on leur offrait en pâture, s'enfuirent épouvantés en poussant des hurlements plaintifs et il se fit un grand calme.

Et les disciples furent dans l'admiration et ils s'en allèrent consolés en répétant partout : « Frère seul est grand; à sa voix les loups obéissent. »

Pour extrait non conforme :

RACAGNAC.

UN BIEN BON VIEUX.

Le connaissez vous celui-là, qui peut mériter ce nom entre tous ? Il s'appelle Léon XIII et constitue l'homme le plus malheureux avec le plus heureux caractère du monde.

N'ayant pour toute résidence que le Vatican — un palais qui passe pour la plus grande merveille de l'architecture — pour tout revenu, que les millions de la gent bien pensante — pour toute jouissance que celle de decrier le pouvoir civil qui lui assure indépendance et liberté — ce brave vieux bonhomme trouve moyen de prononcer chaque jour un discours — un de plus que le représentant Mouton.

Il parlait il y a quelques jours à des députations ouvrières du nord de l'Italie — il paraît que l'Internationale rouge fait des jaloux, c'est la noire qui se charge de lui apprendre.

Or le dit Léon XIII débute ainsi :

« Plusieurs fois dans le cours de notre pontificat et cette année encore, nous avons vu réunis devant nous des ouvriers catholiques et toujours nous avons eu pour eux des paroles de bienveillance et d'encouragement. »

En voila un qui connaît l'art de se manoeuvrier l'encensoir sous le nez; du reste ce n'est qu'en paroles, et pour ce que cela coûte, le pauvre bonhomme aurait bien tort de s'en priver.

Oyez la suite : « Nous estimons chose très louable que les artistes et les ouvriers italiens s'unissent en de fraternelles associa-

tions placées à l'ombre et sous la bienfaisante influence de la religion catholique. »

Qui s'en serait douté ?

On voit bien chaque jour le travail individuel paralysé, anéanti par les ouvriers, les ateliers, les maisons de travail que les corporations ouvrent dans toutes nos villes et dont elles tirent de gros profits. Mais en dehors là, où trouver la bienfaisante influence de la religion sur le travail ?

Savourez moi ceci : « En même temps que l'église catholique apportant et propageant en tous lieux, avec le sentiment religieux la vraie civilisation, elle a pris à cœur le développement des arts et métiers et y a contribué grandement. »

Voyez-vous cela ?

Mais quelles sont les lettres et les sciences que l'église a bien pu favoriser ? Quels arts et métiers ?

Est-ce la science de l'*Alma mater* qui glorifie la baleine de Jonas, ou celle de l'Université de Liège, dans la personne du savantissime M. Kurth, qui se pâme d'admiration devant les sauteurs idiots d'Echternach, ou celle des s'igmates de Bis d'Haine ? Ou bien l'art du petit-frérisme, y compris celui de filer, après coup, dans un couvent et d'y faire la nique aux gardarmes ?

Ou les lettres de Joseph Demarteau mettant côte à côte en vers miriltonesques, et Ducène et Jesus ?

Après toutes ces belles choses, notre pauvre vieux retombe, cela va de soi, sur son dada favori : les malheurs des temps et l'impie moderne....

Et tout cela, c'est de l'infailibilité !... Oui !

J. B.

De long en large

Utile dulci. — Charles-Auguste a trouvé des clients pour l'achat du fameux supplément contenant *in extenso* le discours sur l'enquête scolaire, prononcé par M. Neujean (Xavier), dans la séance de la Chambre du 5 Mai dernier.

L'Association libérale vient de commander au sympathique éditeur un stock considérable du boniment en question pour l'envoyer *pro Deo* à tous les électeurs Liégeois.

Nous recommandons vivement, pour notre part le supplément de Charles-Auguste, car..... il contient en dessous de la 2^{me} page l'indicateur des heures du chemin de fer ce qui est d'une utilité incontestable pour les personnes sujettes à voyager.

Et qui ne voyage pas aujourd'hui ?..... En tout cas, qu'on se le beugle ! ! ! !

* *

Nomination du gouverneur. — Nos lecteurs apprendront avec la plus vive satisfaction que le gouvernement, cedant aux pressantes sollicitations du *Rasoir*, vient enfin de pourvoir à la nomination du gouverneur de la province de Liège.

Comme on le prévoyait, c'est M. Pety de Thozee qui a décroché la timbale.

Cette importante nomination a été officiellement notifiée à la rédaction du *Rasoir* par une ambassade extraordinaire conduite par M. Bouvier, membre de la Chambre des représentants.

Nous ajouterons que M. Libert est autorisé à conserver le titre de gouverneur *ad interim*..... honoraire.

* *

Regrets éternels. — Le quartier du *Chaffour* va disparaître ! Une galerie de commerce de 22 mètres de largeur remplacera bientôt l'odoriférant *Matrognard* et la suave ruelle de la Cour.

C'est M. le notaire *Barbier* qui est à la tête de la société qui va entreprendre cet important travail.

Un vrai nom de circonstance puisqu'il s'agit de raser tout un quartier.

**

Fond de l'Empereur. — A ce propos il ne sera peut-être pas mauvais de rappeler qu'il y a dix mois bien sonnés que M. Saintelette s'en est venu visiter le Fond de l'Empereur avec M. Ziane et... un parapluie. Et M. Ziane espère toujours que l'on mettra bientôt la main à l'œuvre !!

L'espoir fait vivre c'est vrai; mais un peu d'air dans un quartier insalubre ne fait pas précisément mourir.

**

Simple question. — Il est donc bien avéré que certains de nos députés libéraux s'en vont humblement à Pâques, munis de leur billet de confession et d'une cravate blanche en bâliste fine, avaler une petite portion d'hostie, tout comme un idiot de la Sainte-Famille ou un *ophicléide* de profession.

Y aurait-il de l'indiscrétion à demander à ces estimables législateurs à quelles conditions ils ont été admis à cet ineffable bonheur et surtout pourrait-on connaître les promesses qu'ils ont dû faire à leur confesseur pour obtenir l'absolution ?

Les milliers d'instituteurs, victimes de la *planchette*, seraient assez curieux d'être édifiés à ce sujet.

Recommandé aux forts en gueule de l'association libérale.

**

Beautés du style. — Le Comité de secours pour les Israélites persécutés en Russie, vient de publier un manifeste qui débute par la singulière phrase qui suit :

« Concitoyens, le peuple belge se glorifie d'occuper une large place dans l'histoire de la pitie au XIX^e siècle. »

Je suis très surpris, d'apprendre que notre petit pays occupe une large place dans l'histoire de la pitie, et je tiens à déclarer que je renie toute solidarité avec ceux de mes concitoyens qui se glorifient de la chose, car, franchement, il n'y a pas de quoi.

**

Mystères de la justice. — La justice a parfois des exigences d'une profondeur insondable.

Je vois dans le compte-rendu d'un procès qui vient de se dérouler devant notre Cour d'assises le petit détail d'audience suivant qui vaut son pesant d'or : « On passe à MM. les jurés les bas que la servante portait le jour du crime. »

Je ne doute pas que MM. les jurés n'aient examiné les bas susdits avec toute l'attention que nécessitait cette délicate opération, mais franchement cela me rend rêveur !..

Il s'agissait dans l'espèce, comme dit mon cousin l'huissier, d'un commis-voyageur ayant tiré plusieurs coups de pistolet sur un vieillard; une balle avait par hasard blessé très légèrement la servante aux environs du genou, fait qui n'était pas nié et qui n'avait d'ailleurs aucune importance au procès.

Dans ces circonstances, quelle influence les bas de la servante auraient-ils pu avoir sur la conscience de MM. les jurés ?..

Je me le demande ! Scélérats de jurés, va !

**

La guerre des chasseurs. — Le *mayer* de Jupille avait pris de grandes mesures de précaution, dans l'éventualité de la terrible invasion des chasseurs-éclairés.

Indépendamment de plusieurs brigades de gendarmerie et d'un escadron de lanciers, il avait même, paraît-il, réclamé l'intervention de Charlemagne, suppliant le terrible guerrier de ne pas laisser me tre à feu et à sang le village témoin de sa naissance.

Charlemagne n'a pas hésité un seul instant, il s'est sacrifié; mais reconnaissant bientôt qu'il lui était impossible de lutter seul contre les *Comblains* de nos vaillants chasseurs, il s'est empressé de réclamer par dépêche, le concours de M. de Bismarck.

Mais celui-ci, lui a immédiatement répondu par le télégramme suivant : « Impossible de venir à Jupille; je suis en route pour Canossa »

Et voilà pourquoi le village de Jupille sur la Meuse, a été envahi le dimanche 25 Mai 1882.

**

Dernières nouvelles. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la Société pour la propagation de la liqueur *anti-obesitas* vient de faire des offres très brillantes à M. Warnant pour l'engager à accepter le poste de représentant de la Société à Liège.

On croit généralement que M. Warnant refusera.

BRICOLEUR.

Légius ?...

Quel est ce personnage mystérieux qui inonde de sa prose l'organe attitré de l'évêché de Liège. Les catholiques les plus influents, ceux qui connaissent le sérail et ses détours, avouent leur ignorance à cette question.

Aux dernières élections on a fait grand bruit dans les réunions de propagande cléricale, autour du nom de *Légius*, mais pas une des voix autorisées pour chanter les gloires de la politique avec Dieu, n'a osé soulever le voile qui recouvre cette personnalité.

Cependant si l'on ne connaît rien de précis sur ce point, de certaines déductions tirées des faits, des circonstances et du milieu, on peut cependant se mettre sur la trace du plumitif fameux de la *Gazette*.

Tout d'abord, est-ce un laïc ou un ecclésiastique ?

Ce n'est pas un laïc parce qu'il est à peu près impossible, dans une ville de l'importance de Liège, de faire longtemps un reportage semblable sans se découvrir, quelque précaution que l'on prenne de se cacher. Du reste, la plume qui expectore à jet continu les jolies choses qui font les délices des pieux lecteurs du journal épiscopal, n'est pas la première venue; il y a dans tout ce qu'elle produit, un cachet d'originalité, une pointe d'audace, une hardiesse d'allure qui ne se rencontrent pas partout.

Dans *Légius*, il y a l'étoffe d'un homme qui suffit à porter tout seul l'intérêt d'un journal — ce qui n'est pas peu — et un tel homme vivant à Liège, au milieu de tous, serait bien vite reconnu. Que conclure dès lors ? c'est que le *Légius* de la *Gazette* est un membre du clergé et sur ce point il est facile de le démêcher, si l'on considère simplement de quoi se compose le clergé.

A côté de l'ordre régulier et apparent du clergé des paroisses, généralement composé d'épaisses nullités ou de quelques fanatiques à poigne — doyens ou cures — facilement reconnaissables par un avancement rapide qui en fait des chefs de file — il y a l'ordre occulte, mal défini et tout puissant.

Ce dernier est la main qui tient et fait mouvoir les fils de tous ces pantins de la grande comédie avec laquelle on amuse la masse des naïfs et des jobards. C'est lui qui souffle toutes les inspirations, décerne tous les mots d'ordre, édicte tous les commandements. C'est l'âme de la Papauté qui est aujourd'hui toute l'église, on l'appelle la compagnie de Jésus.

Dans les rangs de cette milice suprême, fondée par un chevalier perdu de vices, Ignace de Loyola — un saint, aujourd'hui — se recrutent et se comptent ceux qui parlent en maître par le monde catholique.

Le général de l'ordre siège à Rome, côte à côte avec ce fétiche qu'on appelle le Saint-Père, et entre eux il n'y a d'autre différence que celle de la réalité du pouvoir avec son ombre.

Si vous voulez toucher le cléricanisme au cœur, allez droit au Jésuite.

Tout le secret de la lutte séculaire engagée par la théocratie romaine contre les pouvoirs civils est là.

Si donc on ne connaît pas l'homme qui déverse ses élocutions incessantes dans la feuille épiscopale, c'est que cet homme appartient à une caste qui échappe à toutes les investigations, où le mystère et l'ombre sont de règle absolue, et cette caste, car il n'y a qu'une qui soit telle, c'est l'ordre de Jésus.

Il faut le reconnaître d'ailleurs, il n'y a que dans cette catégorie d'individus que se rencontrent ces combles d'abnégation et de renoncement. Et il faut toute la puissance, tout l'ascendant des règles immuables qui enserrant ces créatures, pour tenir un être dans notre monde à la façon d'un cadavre.

Souvent l'on a désigné *Légius*, et la multiplicité des noms mis en avant a suffisamment prouvé qu'on n'était même pas sur la trace de ce mystérieux personnage.

L'avenir se chargera peut-être de ré-

pondre à la question que nous posons, mais nous croyons qu'il sera lent à parler; le caractère même de celui qui est en jeu commande rigoureusement une réserve à laquelle — bien à regret pourtant — on n'est pas près de renoncer.

J. B.

Un Bonaparteux.

Le sieur Granier, qui se dit de Cas-sagnac expectore à longs flots dans le *Pays*, depuis quelques jours, une série de trainées de bave qui n'ont d'autre but que de compromettre et déconsidérer la république.

Le procédé du plumitif bonaparteux consiste à tracer des portraits de républicains coupables — ou non — d'indignités, de vilénies.

Qu'en république il y ait des fonctionnaires sans probité, sans honneur, cela n'a rien de détonnant. Dans une grande masse, où qu'on la prenne, on est toujours certain de trouver des infâmes : il y a de la lie dans le meilleur vin.

Mais de là à rendre la France et son gouvernement responsable de ces faits-là, il y a une distance que nul ne peut franchir, et encore moins le sieur Granier.

En effet pour se poser en moraliste, en censeur, en écrivain, il faudrait être au-dessus du reproche et du soupçon.

Or celui qui parle — mieux, qui injurie, *engueule* ainsi — est un de ces parvenus de l'empire, de cette honte qui souille l'honneur de la France d'une tâche indélébile en commençant par les massacres du 2 Décembre 1851 pour finir à la capitulation ignominieuse du 1^{er} Septembre 1870.

Vous qui vous vantez d'avoir « la grande joie de posséder le privilège de l'écrivain » expliquerez-vous donc sur cette page de l'histoire de France qu'on appelle le second empire.

Osez donc tenter la justification, la réhabilitation de cette collection de coquins qui complétaient avec le concours d'une poignée de créatures, le renversement de tout droit et de toute justice et firent de la France un charnier, puis une curee.

O noble Paul, jadis si valeureux en face des inoffensifs que tu blessais et tuais, sous le couvert de la justice impériale — depuis lors si leste à te dérober, si prompt à t'excuser — réponds si tu peux, et montre-toi, si tu l'oses !

Bibliographie.

8^{me} annuaire du Caveau Liégeois.

Nous venons de parcourir le huitième annuaire publié par le Cercle littéraire et dramatique : « *Le Caveau Liégeois*. »

Comme ses aînés dans la carrière, il se compose de poésies françaises et wallonnes. Nous distinguons parmi les premières : trois ravissants couplets d'Antoine Clesse, des essais très heureux de MM. Heuvelmans et Micheels et enfin une charmante fantaisie de M. G. Stanislaus.

Passons aux secondes. Décidément la plupart des auteurs wallons du *Caveau* semblent avoir abandonné la chanson proprement dite, la *paskeie* enfin, pour se consacrer exclusivement à chanter d'une façon plus ou moins cocasse les *méhins* des femmes en général et des belles-mères en particulier.

MM. Bauwens et Willem ont cependant fait exception à cette tendance générale. Ils se sont souvenus qu'il y avait autre chose sur la terre que des femmes et des belles-mères (heureusement, oh ! mon Dieu !) et ils nous ont donné de véritables chansons.

Citons specialment : « *Tos caressant l'boteie* », couplets conte les *pekteus* » de M. Bauwens; le « *Portrait d'une bisette* » et *J'a sogné de mori* de M. J. Willem qui nous semblent remarquables à tous égards.

Les productions de M. Winands méritent aussi une mention particulière. Nous regrettons toutefois de voir cet auteur se lancer dans le genre larmoyant que nous constatons dans : « *Dieu m'i l'a repris*. »

Le wallon, croyons-nous, se prête mal aux traductions ou plutôt aux imitations de romances françaises.

Et d'ailleurs, à quoi bon ressusciter les vieilles rengaines chantées autrefois par des légions de tenors poitrinaires ou de basses épileptiques et qui ont fait verser des torrents de larmes à nos trop naïfs bisaieux ?

Cette observation s'applique également à « *la charité* » de M. G. Halleux.

Signalons encore « *Pasqui j'aveus l'air*

ennocint. » chansonnette assez joliment tournée de M. V. Carpentier et « *l'intraie à Caveau* » de M. G. Gerson, qui n'est pas sans mérite.

Nous ne dirons rien et pour cause des productions de M. Baron.

Ce n'est pas qu'elles ne soient dignes d'obtenir les honneurs du *bis* dans quelque cercle de *conscrits* en goguette ou de houilleurs en noces de *quinzaine*, mais franchement elles ne sont pas à leur place dans un recueil publié par un cercle « littéraire. »

Somme toute, annuaire assez faible; mais nous ne doutons pas que sous l'énergique impulsion de son infatigable et dévoué président, le *Caveau Liégeois* ne prenne l'année prochaine une revanche éclatante.

CARAMEL.

A des oiseaux.

O mes doux voyageurs lassés d'un long voyage, Reposez-vous ici; restez dans ce bocage.

Ne craignez rien chez moi pour votre liberté, Car elle m'est sacrée, et j'y veille moi-même.

Vous le savez, je suis un hôte qui vous aime.

Et connaît les devoirs de l'hospitalité.

Hélas! impatient, vous regardez l'espace.

Quels sont vos noms? Je suis le bonheur et je passe.

— Et toi? Je suis la joie et je m'en vais là-bas.

— Et toi? Je suis l'espoir; je fuis à tire-d'ailes.

— Et toi, voudrais-tu suivre aussi ces infidèles?

— Non! Je suis l'amitié; je ne m'envole pas.

EDOUARD VANDER PLASSCH E

Les Berceaux

La vie est ainsi faite! On dit le monde est grand.

On a comme l'oiseau des instincts d'émigrant.

On voudrait en un jour voir l'Europe et l'Asie.

Les ailes font défaut : « Prenons voile et vapeur.

Nous frèterons un brick en quelque bon clipper

Qui nous emporte au gré de notre fantaisie.

Nous cueillerons en Chine au bord du fleuve Amour

La fleur du Nelumbo : puis nous ferons le tour

Par le chemin des eaux de notre vaste monde.

Nous verrons l'Archipel ou les Paradisiers

S'enivrent en mangeant la noix des muscadiers,

Et les grands papillons des îles de la Sonde.

Dans les chaudes clartés d'un ciel oriental,

Nous verrons s'élargir le cèdre horizontal

Sur des riches fonds d'or étageant ses ramures,

Tandis qu'à son réveil, la brise du matin

S'y complait à rythmer, comme un orgue lointain,

En sons religieux ses plus graves murures.

Nous changerons de ciel, en coupant le zénith,

Nous doublerons le Cap avec toutes nos voiles

Et dans la nuit sereine, au large, on pourra voir

La croix du Sud jaillir de l'immense miroir

De la mer... ou rayonne un crocifix d'étoiles.

Nous partirons en Mai, quand les arbres sont verts.

Mais les printemps s'en vont ainsi que les hivers

Et le départ s'ajourne. Un soir on se marie.

On fait en souriant l'heureux nid conjugal,

Et l'homme aux grands projets reste en pays natal

Penché sur le berceau de Paul ou de Marie.

Dans l'oubli de soi-même, on écoute penseur,

Et l'oreille charmée, un vieux refrain berceur

Qu'à ses beaux endormis chante la jeune mère.

A cette voix émue, au timbre musical

Cadencée en sourdine... on est patriarcal

Comme aux temps merveilleux de la Bible et d'Homère.

ANDRÉ LEMOINE.

Théâtre du Pavillon de Flore

DIRECTION RUTH.

FÊTES SAINT-NICOLAS

DIMANCHE 11 et MARDI 13 JUIN.

Grands Bals et fêtes de Nuit

L'orchestre du théâtre au grand complet sera conduit par M. Lamarche.

JEUDI 15 JUIN.

Bal de Famille

Prix d'entrée : UN franc par personne.

LUNDI 12 JUIN, à 8 heures,

Grand Concert de Symphonie

sous la direction de M. J. Meurice.

Prix d'entrée pour le Concert, 25 centimes, à retrouver sur la consommation

On y vendra : Bières, Vins et Liqueurs.

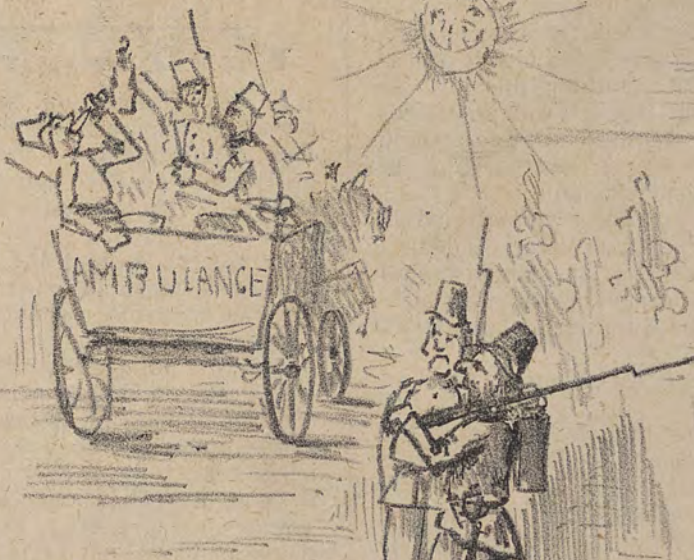
Liège.— Imp. et Lith. mécanique de J. Daxhelet

DE LONG EN LARGE

← LA FÊTE DES CHASSEURS →



Le Bourgmestre passant la revue des chasseurs!
— Braves chasseurs!!! Je ne sais pas monter à cheval, c'est vrai; mais comme vous je suis à cheval... sur les principes!!



— Pour entrer dans une ambulance comme celle-là, on se souhaiterait volontiers un coup de soleil.



Charlemagne apprenant que les chasseurs veulent s'emparer du lieu de sa naissance, n'hésite pas à s'élancer de son piédestal.



Aux Halles Centrales
Rien qu'au timbre de sa voix, la clientèle reviendra!



Mais comme il oublie de s'en servir, la clientèle ne revient pas



— Outre-Meuse —
Nouvelle et touchante manifestation en l'honneur des instituteurs avec Dieu!



LES ELECTIONS AU CANTON DE FERRIÈRES.
Une députation des électeurs bien pensants du canton de Ferrières vient implorer le grand S'Roche son protecteur, qui se charge de jouer un bon tour aux libéraux



A cet effet, le grand saint fait soigneusement ramasser les pelures de pommes de terre et autres résidus par la marmaille de son établissement, et en fait fabriquer de copieuses soupes



Projet d'accoutrement breveté à l'usage des petits-frères qui donnent leur classe avec une douceur trop évangélique



Distribution solennelle de la soupe électorale ce qui décide quelques électeurs hésitants à voter pour la bonne cause



Le candidat avec Dieu obtient ainsi sept voix de majorité et le glorieux S'Roche de rire dans sa barbe de la veste qu'il a taillée à ces affreux libéraux.



Se fichent de la politique comme de l'an quarante; sont cependant partisans d'une large extension du droit de soiffrage.